
NOTE AUX ENTREPRISES

Veillez trouver ci-joint les conventions de stage à signer et à compléter le cas échéant.

S'il est prévu que les stagiaires travaillent pendant un ou plusieurs jours fériés, vous devrez en faire mention dans **l'article n° 3** des conventions jointes.

Merci de redonner 2 exemplaires des conventions aux étudiants afin qu'ils en gardent un pour eux et qu'ils en remettent un à l'IUT.

Dès la fin de la période de stage, pensez bien à **remplir la feuille d'évaluation jointe (Annexe 2)** et à la renvoyer à l'IUT de Sénart.

Cordialement,



Si vous ne pouvez assister à la soutenance

Merci de retourner par mail ou courrier ce document dûment complété à :

IUT SÉNART FONTAINEBLEAU – Valérie SIMONIN

valeriesimonin@yahoo.fr

GRILLE D'ÉVALUATION DU STAGE

Nom(s) et Prénom(s) du ou des stagiaire(s) :

Entreprise :

Nom du tuteur en entreprise :

1. ÉVALUATION DE L'INTEGRATION

- Présentation générale (attitude, tenue vestimentaire)
- Assiduité / Respect des règles
- Intégration dans l'équipe et le service
- Compréhension des mécanismes de l'entreprise
- Compréhension de l'organisation de l'entreprise
- Autonomie

/20

2. ÉVALUATION DU STAGE

- Prise d'initiative / autonomie
- Méthodologie (choix des outils appropriés pour la réalisation du projet)
- Utilisation des outils
- Accomplissement des objectifs
- Implication dans les missions demandées
- Evaluation des résultats obtenus (peuvent-ils être utilisés en état par l'entreprise ?)
- Qualité des recommandations

/20

Rappel concernant la note du stage :

Excellent	16
Très bien	15
Bien	13-14
Sérieux-acceptable	11-12
Sujet mal exploité	10
Insuffisant	08
Très insuffisant	06

Commentaires :
